

Tri des biodéchets Nos atouts compostage



Le compostage, qu'il soit individuel ou collectif, constitue la solution idéale pour assurer **une gestion durable et raisonnée des biodéchets**. Cette gestion de proximité répond aux enjeux de la transition écologique du territoire.

Chaque habitant est incité à **adopter un nouveau geste de tri** en compostant ses biodéchets pour réduire le poids de sa poubelle d'ordures ménagères !

Aujourd'hui, les restes de repas, épluchures et autres produits de cuisine représentent encore 26% de la poubelle noire sur notre territoire, soit **70 kg/an/habitant qui pourront être ainsi directement valorisés sur place, en compost**.

A chaque type d'habitat, une solution offerte par la Collectivité

Aujourd'hui que l'on habite en ville ou à la campagne, en maison ou en appartement, **une solution existe pour composter ses biodéchets** et produire du compost pour un retour à la terre de la matière organique.

Vous vivez en maison individuelle avec jardin

Un composteur individuel en plastique recyclé et son bioseau vous sont délivrés gratuitement. Pour les récupérer, deux cartes maîtresses au choix :

- **La carte web pour la rapidité et l'efficacité**

Connectez-vous au site www.biltagarbi.fr et à la plateforme de réservation en ligne pour le compostage individuel. Après avoir visionné trois vidéo-tutos, répondu à quelques questions, le tour est joué : vous pouvez réserver votre composteur et aller le retirer dans un des points de retrait à proximité de chez vous.

- **La carte réunion publique pour la tranquillité**

Inscrivez-vous sur le site biltagarbi.fr à l'une des rencontres proposées par nos guides composteurs, à dates et lieux programmés, pour suivre leurs recommandations, répondre à toutes



vos questions. Quelques tours plus tard, la carte composteur est dans vos mains.



Vous résidez en appartement avec balcon et/ou terrasse

Un lombricomposteur vous est remis gracieusement après une réunion d'informations d'une heure environ. Le bon fonctionnement vous est expliqué par les guides composteurs du Syndicat. Une fois votre jeu posé, vous recevrez quelques jours plus tard les lombrics par courrier. Et le tour est joué ! Pour connaître les dates et lieux convenus et s'inscrire à l'une des séances de formation, connectez-vous au site

www.biltagarbi.fr



Vous habitez en résidence avec ou sans espace vert

Votre carte maitresse s'appelle « compostage collectif ! ». Et il peut se réaliser au pied de votre immeuble s'il dispose d'un jardin ou dans votre quartier*. Sur ce terrain, vous n'êtes pas seuls à jouer. Vos partenaires sont vos voisins et la collectivité ! Les maîtres composteurs du Syndicat et votre commune vous accompagnent techniquement et vous remettent les équipements. Tout est fait pour vous simplifier la vie. A noter qu'il est important de s'entourer de personnes volontaires et impliquées pour que la gestion du composteur s'installe dans la durée ! Pour en savoir plus et entrer en contact avec les maîtres composteurs : biodechets@biltagarbi.fr

** Le compostage de quartier est réservé aux foyers ne disposant pas d'espaces verts*